HAL
open science

La ville, lieu de la diversité ? – L'Egypte à la fin du XIXe siècle

Jean-Luc Arnaud

To cite this version:

Jean-Luc Arnaud. La ville, lieu de la diversité ? – L'Egypte à la fin du XIXe siècle. Arnaud, Jean-Luc. L'urbain dans le monde musulman de méditerranée, Maisonneuve & Larose, pp.37-58, 2005. halshs-01228340

HAL Id: halshs-01228340

https://shs.hal.science/halshs-01228340v1

Submitted on 12 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La ville, lieu de la diversité ?
L'Egypte à la fin du XIXe siècle

D'après : Jean-Luc Arnaud, "La ville, lieu de la diversité ? – L'Egypte à la fin du XIXe siècle", in Jean-Luc Arnaud (éd.), *L'urbain dans le monde musulman de méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005, p. 37-58.

Résumé

Suivant la définition adoptée pour caractériser la ville dans le texte fondateur du programme, « Manifestations de l'urbain dans le monde arabe et musulman », un établissement humain susceptible d'être qualifié de ville serait le lieu d'une masse importante de population très diversifiée et regroupée suivant une forte densité. Cette contribution propose de tester cette hypothèse à partir de l'exemple de l'Egypte de la fin du XIXe siècle. Dans un monde composé surtout de paysans musulmans et illettrés, la répartition géographique des lieux de résidence et d'activité des autres populations (minoritaires) permet de proposer une définition de l'urbain et de ses manifestations les plus ténues. Enfin, l'analyse des voies de communication montre que, au-delà des caractéristiques de sa population et de sa diversité, la ville égyptienne de la fin du XIXe siècle est aussi être un carrefour et un point de rupture de charge.

Abstract

According to the definition adopted for describing the city in the background document for the program on *Manifestations of the City in the Arab and Muslim World*, a human community can be designated as a city when it has a critical mass of very diverse populations and a high level of density. This contribution seeks to test this hypothesis by examining the situation in Egypt in the late 19th century. In a society composed mostly of Muslim and illiterate peasant farmers, the geographical distribution of residential and business areas for other (minority) populations allows the authors to put forward a definition of urban territory and of its more tenuous manifestations. Finally, analysis of road networks shows that, in addition to the characteristics and diversity of its population, an Egyptian city at the end of the 19th century is also a crossroads and a turntable.

Ce texte, les dessins et les photos de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA)

This text, drawings and pictures of the author are under license creative common: Attribution – ShareAlike 4.0 (CC-BY-SA)

La ville, lieu de la diversité ? L'Egypte à la fin du XIXe siècle

Suivant la définition adoptée pour caractériser la ville dans le texte fondateur du programme, « Manifestations de l'urbain dans le monde arabe et musulman », un établissement humain susceptible de la qualification de ville serait le lieu d'une masse importante de population très diversifiée et regroupée suivant une forte densité. Cette contribution propose de tester cette hypothèse à partir de l'exemple de l'Egypte de la fin du XIXe siècle. Un recensement de la population, dressé au cours de l'année 1897, constitue la source principale de cette analyse[1]. Ce document, d'une précision exceptionnelle, indique la répartition des habitants de l'ensemble du pays suivant plusieurs échelles de découpage administratif et des variables telles que la nationalité, la religion, l'activité et le niveau d'instruction par sexe. Il donne aussi les effectifs de chaque profession pour les chefs-lieux de province et de district. Dans les plus grandes villes, la ventilation de ces variables est indiquée par arrondissement et par quartier[2].

Suivant ce recensement, l'Egypte compte alors pratiquement dix millions d'habitants[3]. Une part non négligeable de cette population réside dans des zones urbanisées. Deux cents agglomérations de plus de 5 000 habitants chacune regroupent un peu moins du tiers de l'ensemble de la population[4]. Les grandes villes sont beaucoup moins nombreuses, on en compte quinze seulement de plus de 20 000 habitants (fig. 1). Pour leur part, Le Caire et Alexandrie font figure d'exception : elles sont les plus peuplées avec 570 000 et 320 000 habitants. La troisième ville du pays – Tantah –, située au centre du Delta, est dix fois moins importante que Le Caire. L'Egypte habitée constitue alors une sorte d'isolat séparé des autres zones d'établissements humains par le désert à l'est et à l'ouest et par la mer Méditerranée au nord. Elle est composée de deux parties principales : un long ruban de terres fertilisées par le Nil entre Le Caire et la frontière soudanaise – la Haute Egypte – dont la zone qui s'étend du Caire à Abou Kerkas est parfois identifiée comme Moyenne Egypte. La seconde partie, située au nord du Caire, correspond aux terres arrosées par le delta du fleuve. Dans ce contexte, marqué par un fort déterminisme de la topographie, la répartition géographique des grandes villes n'est pas homogène, elle témoigne d'une différence sensible entre le nord et le sud du pays. Alors que neuf unités de plus de 20 000 habitants sont localisées au nord du Caire, dans le triangle d'environ

1. *Recensement général*, 1898. Pour désigner les lieux, j'ai suivi la translittération adoptée dans ce document.

2. La matrice principale, qui rend compte de l'ensemble de l'Egypte, croise 3 698 lignes correspondant chacune à une unité nommée *nahiya* (village) — les villages sont regroupés en districts (*marqaz*-z) qui composent les provinces (*muhafaza-s*, on en compte 14) ou à un gouvernorat urbain (*mudiriya*, on en compte 6) —, avec plus de 20 colonnes qui correspondent aux modalités de plusieurs variables : population totale, sexe, nationalité, confession, instruction, activité.

3. Pour ne pas alourdir le texte, les données démographiques ont été arrondies ; l'Egypte compte alors 9 734 405 habitants exactement.

4. Exactement 189 unités qui regroupent 2 946 940 hab.

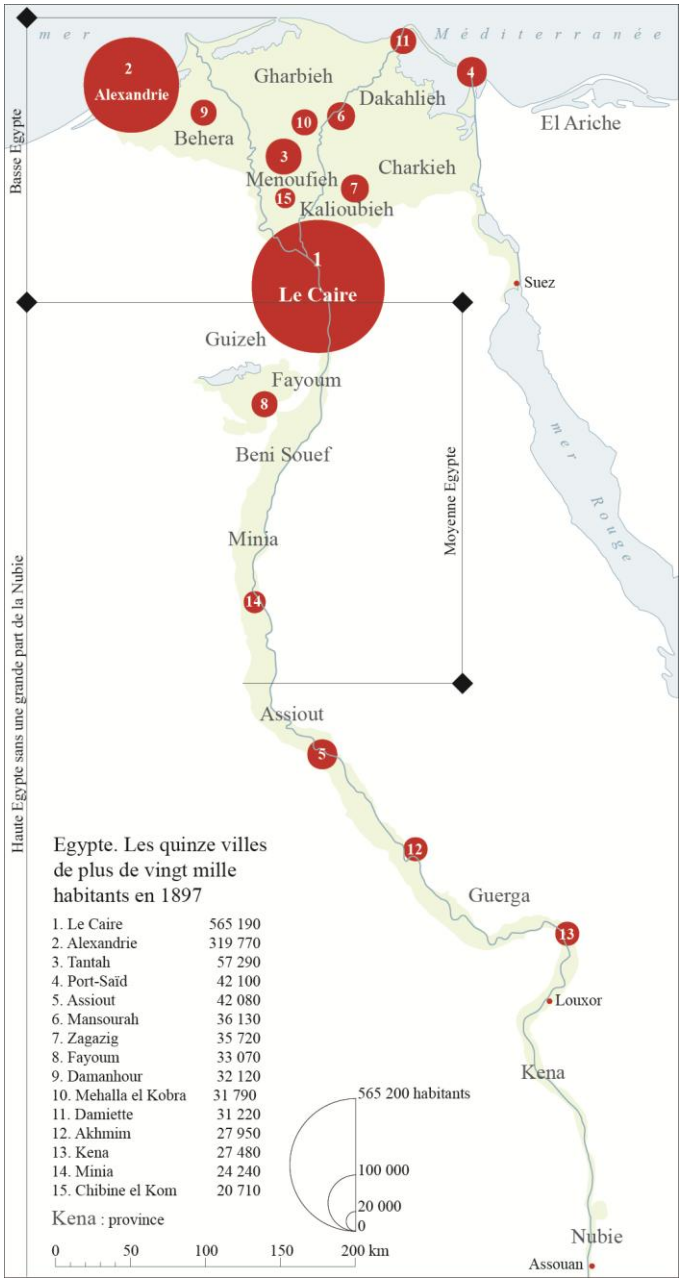

Figure 1. Egypte 1897. Quinze villes seulement regroupent plus de 20 000 habitants chacune, la plus grande part est localisée dans le Delta du Nil. Source : *Recensement général*, 1898.

deux cents kilomètres de côté de la Basse Egypte, cinq seulement s'échelonnent le long de la vallée. La plus méridionale, Kena, est située à plus de deux cents kilomètres au nord d'Assouan qui regroupe seulement 13 000 habitants. Plus au sud, la population devient rare, quelques dizaines de milliers d'habitants seulement sont répartis le long des trois cents kilomètres qui séparent les grandes cataractes de la frontière soudanaise.

Dans ces agglomérations, dont une cartographie de qualité indique avec précision les périmètres et l'organisation de l'espace urbain[5], la densité de la population peut varier du simple au triple ; cependant, à part pour les quartiers de fondation récente, elle est toujours supérieure à deux cents habitants par hectare. Dans cette situation – où la masse

5. J.-L. Arnaud, 1989.

et la densité de la population sont établies sans difficulté –, l'organisation spatiale des habitants, en fonction de leurs caractéristiques sociales et économiques, peut contribuer à approcher de plus près une définition du fait urbain.

La population de l'Egypte est alors très homogène, la plupart des habitants sont égyptiens, musulmans ou coptes, illettrés et agriculteurs (tableau 1) : on trouve partout et en abondance des Egyptiens, des illettrés, des agriculteurs et des musulmans. Pour leur part, les coptes se répartissent de manière moins régulière ; plus de la moitié des 610 000 adeptes de cette religion sont regroupés en Moyenne Egypte, dans trois provinces seulement (parmi 14)[6]. Dans ce contexte, d'éventuelles concentrations des quelques dizaines de milliers d'habitants minoritaires : étrangers, ni musulmans ni coptes, qui savent lire et écrire, ou encore qui ne sont pas occupés aux activités agricoles peuvent exprimer des différences qu'il s'agit de confronter avec les lieux de regroupement denses de la population : les agglomérations au sens morphologique du terme.

Tableau 1. Répartition générale de la population de l'Egypte en 1897

	Effectif	Proportion
Population totale	9 734 405	100 %
Egyptiens	9 622 922	99 %
Musulmans et coptes	9 572 931	98 %
Agriculteurs	2 049 643	63 % des hommes en âge de travailler (plus de 10 ans)
Illettrés	9 263 013	94 % de la population de plus de 7 ans

Question de seuil

Pour établir un corpus de villes sur la base de données essentiellement démographiques au sein d'une liste de pratiquement quatre mille unités[7], on pourrait être tenté de chercher à définir un ou plusieurs seuils de population. De manière générale, pour la période contemporaine, les géographes retiennent trois catégories : les petites villes qui comptent entre 2 000 et 5 000 habitants, les villes moyennes – de 5 000 à 20 000 habitants – et les grandes villes. R. Escalier et P. Fargues, qui se demandent où commence la ville au Maghreb et au Machreq, notent que cette méthode de classement est difficilement applicable au monde arabe[8]. Pour l'Egypte, dans une étude consacrée à l'habitat rural à la

6. Sur un total de 609 511 coptes, 377 312 résident dans les provinces de Minia, Assiout et Guerga qui sont contiguës entre la Moyenne et la Haute Egypte. Dans cette région, de 250 à 300 kilomètres de longueur, les coptes représentent 19 % de la population totale. Alors qu'ils sont totalement absents de nombreux villages, ils sont souvent regroupés dans des unités d'effectifs très différents où ils représentent la plus grande part de la population mais rarement sa totalité. Les coptes constituent la plus forte minorité du pays et leur mode de regroupement n'a rien à voir avec celui des autres minoritaires qui, sauf dans certains quartiers des plus grandes villes, sont toujours minoritaires dans les unités où ils résident.

7. Exactement 3698 unités de compte dont la population varie entre 600 000 habitants et quelques dizaines.

8. Non seulement les modalités de qualification de l'urbain changent d'une région à une autre, d'une culture à une autre mais encore, dans la mesure où la population des agglomérations a tendance à augmenter, parfois rapidement, leur appartenance à une catégorie peut être de courte durée. R. Escalier, 1986, p. 4 et P. Fargues, 1986, p. 33-35.

fin des années 1920, G. Hug et J. Lozach se sont aussi demandé comment définir les agglomérations qui ne ressortissent pas au champ de leur analyse[9]. Si le premier propose de fixer à 10 000 habitants le seuil de la ville pour la Moyenne et la Haute Egypte[10], son collègue qui a traité du Delta est plus prudent. Il note que dans cette région de nombreux villages assez petits sont dotés d'épiciers, de marchands de drap, d'ateliers de tailleurs, de charpentiers, de tisserands ou encore de vanniers et que « le gros village égyptien revêt assez fréquemment un certain caractère urbain »[11]. La difficulté à classer les villes en fonction du volume de leur population n'est pas une spécificité du monde arabe, pour la France de la première moitié du XIXe siècle, B. Lepetit et J.-F. Royer notent que les classes de taille regroupent chacune des unités de nature très différentes[12].

Tableau 2. Taille des agglomérations et part de la population minoritaire

Habitants résidants dans les zones agglomérés	Basse Egypte*			Haute Egypte		
	Nombre d'unités	Population agglomérée totale	Coefficient pondéré de minoritaires**	Nombre d'unités	Population agglomérée totale	Coefficient pondéré de minoritaires**
1. moins de 1249 hab.	599	547 610	1, 3	359	331 620	1, 3
2. entre 1250 et 2499	602	1 076 170	1, 4	415	86 090	1, 3
3. entre 2500 et 4999	328	1 134 790	4, 4	200	685 830	1, 6
4. entre 5000 et 9999	86	564 660	4, 3	57	375 790	3
5. entre 10 000 et 19 999	13	174 670	13	18	248 456	10
6. entre 20 000 et 39 999	6	180 170	55	4	103 716	9
7. Plus de 40 000	4	984 340	320	1	42 078	15, 3

* Comprend les gouvernorats de Basse Egypte plus le district Embabeh du gouvernorat de Guizeh, Le Caire, Alexandrie, les villes du Canal de Suez et El Ariche.

** Ce coefficient a été calculé par l'addition des chiffres obtenus pour chaque groupe par pondération de leur effectif par un indice de rareté. Par exemple, les israélites qui sont globalement moins nombreux que les orthodoxes sont dotés d'un indice de rareté plus fort. Ainsi un effectif donné d'israélites est-il compté pour une valeur supérieure que le même effectif d'orthodoxes.

Pour la fin du XIXe siècle en Egypte, un classement des établissements humains par le nombre de leurs habitants ne donne pas de résultats beaucoup plus satisfaisants. On note cependant une correspondance générale entre le volume total de la population des unités et la part de leurs habitants minoritaires (tableau 2) : plus les villes sont grandes, plus la part des minoritaires y est importante. Mais le tableau qui rend compte de ce phénomène résulte de moyennes par classe. Si on considère les unités une à une, la corrélation entre le volume de la population et le coefficient de minoritaires est toujours assez faible. Il l'est d'autant plus que les agglomérations sont de petite taille. Autrement dit, c'est dans les classes les plus basses – en dessous de 5 000 habitants en particulier – que les situations sont les plus diverses.

9. J. Lozach, G. Hug, 1930.
10. J. Lozach, G. Hug, 1930, p. 67.
11. J. Lozach, G. Hug, 1930, p. 22-23.
12. B. Lepetit et J.-F. Royer, 1980, p. 989.

Les exceptions à la règle sont fréquentes et la diversité des situations peut être exprimée par quelques exemples. Vers le bas, la population de villages parfois très petits – quelques centaines d'habitants seulement – peut comporter une proportion non négligeable d'habitants minoritaires. En outre, dans les régions d'habitat dispersé, ils ne sont pas moins nombreux que dans celles où les villages-centres regroupent la plupart des habitants. Ainsi la part de la population agglomérée d'une unité de compte – c'est-à-dire la taille de la ville au sens morphologique – a une faible incidence sur la présence de population minoritaire. Par exemple, entre Le Caire et Ismaïlia, l'unité Naficha[13] qui regroupe 3 900 habitants, compte 94 hommes et 5 femmes sachant lire et écrire, 21 catholiques, 8 orthodoxes, 10 Grecs, 7 Anglais, 3 Allemands, 2 israélites et un Français. La forte proportion de population minoritaire de cette unité semble dans ce cas indépendante de toute forme urbaine : le village-centre (chef-lieu) et ses 111 habitants occupent seulement quelques milliers de mètres carrés. En outre, cette unité ne bénéficie d'aucun classement administratif particulier. La forte présence des étrangers semble dans ce cas trouver son origine dans la position du village : c'est à la fois le lieu d'une bifurcation de voies ferrées, le point de déviation du canal d'eau douce qui alimente Suez et aussi le lieu d'un pont de chemin de fer sur ce canal. La nécessité de surveiller les écluses, les aiguillages et les manœuvres du pont (qui doit s'ouvrir pour laisser passer les bateaux) a sans aucun doute été déterminante de l'installation d'une population aussi spécifique. Vers le haut, certaines agglomérations qui s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares sont habitées de manière exclusive par des musulmans ou des coptes, qui sont tous égyptiens et où les femmes sont toutes illettrées. Par exemple, en Haute Egypte, Dalga[14], qui ne regroupe pas moins de dix mille habitants agglomérés, est dans cette situation. Il ne s'agit pas d'une exception ; la Haute Egypte compte seize autres agglomérations de plus de 5 000 habitants qui présentent la même homogénéité tandis qu'on en trouve trois en Moyenne Egypte et sept dans le Delta[15]. Ainsi, la correspondance générale entre le volume de la population et la présence de minoritaire est fortement mise en cause dans de nombreux exemples qui témoignent non pas d'une progression entre du plus et du moins urbain mais plutôt d'une grande diversité de situation. Ces exemples montrent les limites d'un classement des unités par le nombre de leurs habitants et, *a fortiori*, par l'intermédiaire de seuils.

Dans cette situation, il s'avère nécessaire de construire des indicateurs fondés sur d'autres critères. On peut facilement identifier deux catégories extrêmes : l'urbain indiscutable et le rural tout aussi peu sujet à controverse. Pour la première catégorie, Le Caire et Alexandrie peuvent constituer des références. Les populations de ces deux villes sont très différentes mais elles sont marquées par la forte présence de population minoritaire, non musulmane ou copte, non égyptienne, lettrée et exerçant des activités des secteurs secondaires et surtout tertiaires (tableau 3)[16].

13. Gouvernorat de Charkieh, district de Zagazig.

14. Gouvernorat de Nubie, district d'Assouan.

15 . Au total, ces 27 unités regroupent 180 000 habitants.

16. Pour le détail de la population du Caire, voir J.-L. Arnaud, 1998a.

Tableau 3. Le Caire, Alexandrie et l'Egypte

	Egypte sans les oasis		Le Caire et Alexandrie	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Population totale	9 703 471	100	884 953	100
Etrangers	112 556	1, 2	80 920	9, 1
Non musulmans, non coptes	179 371	1, 8	108 499	12, 3
Hommes lettrés	435 081	4, 5	110 318	12, 5
Femmes lettrées	35 591	0, 4	27 317	3, 1
Femmes actives	71 654	0, 7	34 447	3, 9
Agriculteurs	2 042 045	21	9 876	1, 1

La seconde catégorie – le rural – regroupe les unités dont les habitants sont principalement occupés au travail de la terre. Le recensement de la population n'indique pas les activités de la population de chaque village, pour en approcher la saisie, il est nécessaire de procéder à des détours.

Définir la population « urbaine »

Les données du recensement n'ont pas été élaborées pour répondre aux questions posées ici. Il s'avère ainsi nécessaire de fabriquer des indicateurs à partir des variables disponibles en examinant de quelle manière des catégories telles que les différentes nationalités, les activités féminines ou encore les religions, peuvent rendre compte du caractère plus ou moins urbain des unités où on les trouve.

Les étrangers exercent des métiers « urbains »

Les étrangers constituent une faible part de la population, ils sont 112 500 seulement mais leur répartition spatiale est très irrégulière. Ils présentent de fortes concentrations dans les agglomérations puisque environ 100 000 d'entre eux sont regroupés dans les quinze plus grandes. C'est à Alexandrie qu'ils sont les plus nombreux ; cette ville rassemble plus du tiers de l'effectif total : 46 000. Ensuite, Le Caire vient en second avec 34 800 étrangers, Port-Saïd en compte pour sa part un peu plus de 11 000. Ainsi, en dehors de ces trois agglomérations, on trouve 20 300 habitants étrangers seulement dans l'ensemble du pays. Leur répartition n'est cependant pas homogène et compte tenu des compétences de ces étrangers, leur présence constitue un indicateur d'urbanité.

La population de l'Egypte est répartie entre cent trente catégories d'activités. Les plus nombreux sont les agriculteurs, le pays en compte un peu plus de deux millions, soit vingt pour cent de la population totale. Il s'agit exclusivement d'hommes ; en milieu rural, les femmes s'occupaient sans aucun doute des animaux domestiques et de nombreux travaux des champs mais elles n'ont pas été prises en compte par la nomenclature administrative[17]. Aussi, la part de la population occupée aux activités agricoles était, de

17 . Les voyageurs témoignent souvent de ces activités. Voir les exemples donnés par la comtesse de Gasparin (femmes effectuant des travaux de portage) en 1847 et par Flaubert quelques années plus tard (femmes conduisant du bétail). Cité par J.-C. Berchet, 1985, p. 902 et 916.

fait, supérieure à celle indiquée par les chiffres du recensement. A l'inverse, ceux qui exercent des professions libérales sont seulement quelques milliers pour l'ensemble du pays. La ventilation par professions rend compte de la dichotomie entre ville et campagne. De nombreuses activités, des secteurs secondaire et tertiaire, sont exclusivement urbaines. Les avocats, les hôteliers, les ouvrières en dessin ou encore les médecins ne résident pratiquement jamais en dehors des agglomérations. On trouve au contraire quelques agriculteurs dans les villes, et pas seulement dans les quartiers périphériques situés à proximités des zones non urbanisées[18].

Suivant les recommandations internationales alors en vigueur, la construction des listes de professions procède par découpages en catégories principales déclinées suivant plusieurs niveaux. Les organisateurs du recensement de l'Egypte n'ont pas suivi cette règle, ils ont procédé par addition pour constituer une liste non hiérarchisée dont les lignes présentent parfois des recouvrements et de telle manière que les détails des catégories varient en fonction des domaines d'activité. Par exemple, les commerçantes-marchandes constituent une catégorie placée au même niveau de celle des droguistes-épicières ou encore à celles des vendeuses de céréales. Autrement dit, le total indiqué pour les premières ne comprend pas les effectifs des suivantes. Alors que les professions liées à l'exploitation de la terre sont toutes regroupées derrière un même intitulé – agriculteur –, le secteur de l'artisanat présente de nombreux détails. Malgré leur faible effectif, certains métiers constituent des catégories indépendantes[19]. La plus grande part de ces activités sont plutôt urbaines. On peut même se demander si la liste n'en n'a pas été établie sur la base exclusive d'enquêtes conduites en milieu urbain. Dans ces conditions, les éventuelles spécificités du monde rural ne peuvent pas apparaître. En fait, sur cent trente activités différentes, cent vingt-huit correspondent à un peu moins de vingt pour cent de la population de plus de dix ans, tandis que les deux catégories résiduelles : « agriculteurs » pour les hommes et « sans profession déclarée » pour les femmes, agrègent pratiquement 5 200 000 habitants[20] et toutes les différences qu'elles recouvrent.

La population de chaque profession n'est pas seulement indiquée par région, elle est aussi ventilée par nationalité. Cette précision se révèle précieuse pour définir les ruraux. La part des étrangers actifs occupée par les activités directement liée à la terre (agriculteurs, chameliers, bouvier, berger, meuniers, éleveur de volaille…) est d'à peine un pour cent. Ainsi, les 47 500 hommes étrangers actifs – soit 75 % des hommes étrangers – exercent une activité des secteurs secondaire ou bien tertiaire. En outre, ils représentent environ 70 % de l'effectif total des employés du secteur tertiaire supérieur. Les hommes étrangers sont donc plutôt des urbains, et leur présence dans une unité administrative constitue sans doute un bon indicateur d'urbanité. Cependant, l'absence d'étranger dans une unité n'indique pas nécessairement qu'elle appartient au milieu rural car si tous les agriculteurs sont égyptiens, tous les égyptiens ne sont pas agriculteurs. On saisit donc des seuils élevés qui pourraient

18. Par exemple, au Caire, des quartiers denses tels que Darb al-Ahmar et Gamaliyya compte chacun quelques centaines d'agriculteurs.

19. On compte seulement 386 fondeurs, 320 brodeurs et 86 verriers dans toute l'Egypte, ces professions constituent cependant des catégories indépendantes du recensement.

20. Sur les 6 535 000 qui ont plus de dix ans, soit pratiquement 80 %.

certainement être revus à la baisse à l'aide de données complémentaires sur la nature des activités des hommes car, en dehors des plus grandes villes et des chefs-lieux, les unités de résidence des Egyptiens non agriculteurs ne sont pas saisissables à travers les données disponibles[21].

Les femmes actives et les femmes lettrées, deux autres indicateurs d'urbanité

De la même manière que pour l'ensemble de la nomenclature des professions, les trente-six catégories réservées à la population féminine représentent plutôt des activités du monde des villes. A part les femmes occupées à la vannerie ou à la poterie, les autres métiers qu'elles exercent, sans aucun doute en milieu rural, n'entrent pas dans les listes préparées par l'administration. Autrement dit, toutes celles qui, de près ou de loin, travaillent la terre ne sont pas considérées comme actives. D'autres travaux féminins ont été oubliés ; par exemple, le recensement compte seulement 2 690 sages-femmes pour l'ensemble de l'Egypte dont 540 résident au Caire et à Alexandrie. Les autres sont assez dispersées mais plusieurs grandes villes n'en comptent pas une seule comme Kena par exemple, malgré ses 27 000 habitants. Seules les sages-femmes diplômées ou bien celles dont c'est l'activité principale semblent avoir été enregistrées ; la plus grande part des accoucheuses, pour lesquelles cette activité est souvent secondaire, n'ont pas trouvé leur place dans les catégories du recensement. Ainsi, son résultat donne l'image d'un pays dont la population féminine est très désœuvrée : 1, 5 % seulement de l'effectif total des femmes sont considérés comme titulaires d'un métier. Parmi ces femmes, on en compte peu qui exercent des professions directement liées au monde rural et à l'exploitation de la terre. Les femmes recensées comme actives résident tout d'abord en milieu urbain – Le Caire et Alexandrie (moins de 10 % de la population du pays) regroupent pratiquement la moitié des femmes actives – ou, pour le moins, dans un milieu qui n'est pas tout à fait rural. La distribution des 37 200 qui restent présente une forte dispersion géographique. Environ les deux tiers des unités administratives (2 507) comptent au moins une femme active. En outre, au contraire des autres minorités, cette proportion ne varie pratiquement pas entre le nord et le sud du pays.

L'Egypte de la fin du XIXe siècle compte seulement 35 600 (sur pratiquement cinq millions) femmes qui savent lire et écrire. Leur répartition géographique est très particulière, on ne trouve pratiquement pas de femmes lettrées en dehors des plus grandes villes puisque les quinze plus grandes en regroupent 31 160 et qu'elles sont seulement 1 700 à résider en dehors des quatre-vingt-dix chefs-lieux du pays ; plus d'un village sur deux ne compte pas une seule femme lettrée. Leur concentration dans les plus grands centres de population dépasse celle de toutes les autres « minorités ». Alexandrie, dont pratiquement cinq pour cent des femmes savent lire et écrire, arrive en tête du classement, elle en regroupe plus de 15 300. La proportion est au Caire plus de moitié inférieure (2, 2 %) mais ce ne sont pas moins de 12 400 femmes lettrées qui y résident. Enfin, malgré son faible effectif global, Port-Saïd en compte une proportion semblable à celle d'Alexandrie. Ces

21. Par exemple, si on ne compte pas plus d'une dizaine d'avocats en dehors des grandes villes et des chefs-lieux, les médecins sont plus nombreux, on peut les estimer à une soixantaine. Autrement dit, pour autant de villages, les catégories construites sur la base du recensement ne tiennent pas compte de cette présence.

trois villes constituent des exceptions, les autres, quelle que soit leur taille, sont très loin derrière. Ainsi, cette forte concentration dans les plus grandes villes ne se décline pas de manière linéaire dans les plus petites. Tantah, qui ne regroupe pas moins de 57 000 habitants, compte seulement 300 femmes lettrées, soit une proportion dix fois inférieure à celle d'Alexandrie, le record est atteint à Menouf où sur 20 600 habitants on n'en trouve que vingt-quatre (0, 12 %). Autrement dit, les femmes lettrées qui ne résident pas dans les plus grandes villes sont assez dispersées sur l'ensemble du territoire. Au contraire des minorités religieuses ou nationales qui présentent presque toujours des regroupements, même au plus bas de l'échelle, les femmes sachant lire et écrire sont beaucoup mieux réparties. Les villages qui en comptent une ou deux sont nombreux et plus du tiers des unités (1357) sont dotés d'au moins une femme lettrée. Elles peuvent résider dans des villages de quelques centaines d'habitants seulement[22].

Les minorités religieuses

Les habitants qui ne sont ni musulmans ni coptes sont un peu plus nombreux que les étrangers, on en compte 147 200. Le recensement les regroupe en quatre catégories : les catholiques, les orthodoxes, les protestants et les israélites. De manière générale, la plus grande part des membres des confessions minoritaires résident à Alexandrie (où ils sont un peu moins d'un cinquième de la population totale), au Caire et dans les autres grandes villes du pays[23]. Cependant, une comparaison de la distribution géographique de chaque confession montre des niveaux de concentration assez différents.

Les Israélites : une population concentrée en milieu urbain

L'Egypte compte 25 200 habitants de confession israélite. Ils sont pour moitié égyptiens et pour moitié étrangers qui sont plutôt Italiens (4350), Français (3350) ou encore Austro-hongrois (1460). Les communautés les plus importantes sont concentrées dans les grandes villes : Le Caire et Alexandrie en regroupent plus des quatre cinquièmes (85 %). Les autres (3 940) sont répartis de manière très inégale sur le territoire national. Tout d'abord, ils habitent pour la plupart dans le Delta, on en compte seulement 225 au sud du Caire qui constitue en quelque sorte une limite au déploiement de la communauté. Ensuite quelle que soit leur région de résidence, ils présentent une faible dispersion. Quelques villages comptent un seul israélite chacun, mais, la plus grande part des adeptes de cette religion sont regroupés dans quelques unités seulement. Les effectifs sont variables, ils sont 10 à 15 en Haute Egypte, 30 à 50 en Moyenne Egypte et plusieurs centaines dans le Delta mais les israélites d'Egypte résident de manière préférentielle dans les grandes agglomérations. C'est à Tantah, la troisième ville du pays, que l'on trouve la troisième communauté, elle compte 880 membres. Ensuite, la répartition n'est pas aussi mécanique ;

22. Cette dispersion n'est pas indépendante de la profession. Si les 57 intendantes du pays résident au Caire et à Alexandrie, les liseuses de coran par exemple comptent parmi les femmes lettrées les plus dispersées. Il est nécessaire de pouvoir disposer d'une liseuse de coran dans une proximité relative, dans l'ensemble du pays. Sur 691, seulement 171 d'entre elles résident au Caire et à Alexandrie.

23. Les 15 plus grandes villes (plus de 20 000 habitants) regroupent 132 600 catholiques, orthodoxes, protestants ou israélites.

certaines grandes agglomérations sont dépourvues de juifs. En Haute Egypte tout d'abord, Assiout ne compte que dix juifs parmi ses 42 000 habitants et on n'en trouve pas un seul à Akhmim malgré ses 28 000 habitants. Ces deux agglomérations sont caractérisées par la forte présence d'une autre minorité : les coptes. Dans les deux cas, ils représentent plus du quart de la population totale. Au Caire, à l'échelle des quartiers, un principe d'exclusion mutuelle préside à la répartition géographique des juifs et des coptes[24]. Il ne semble cependant pas applicable aux grandes villes de Haute Egypte ; Assiout et Akhmim sont loin de la capitale, dans une région (pas seulement copte) qui est tout d'abord marquée par l'absence quasi totale d'israélites. Un peu plus au nord, les villes de Minia et de Beni Souef montrent que l'exclusion entre les deux communautés n'est pas déterminante. Ces deux villes qui comptent une assez forte proportion de coptes regroupent aussi de petites communautés juives. Dans le Delta, le cas de Damiette est plus exceptionnel : alors que c'est une des plus importantes villes de la région, on y trouve huit israélites seulement. Au même titre qu'Alexandrie, Damiette est un port maritime mais son commerce est surtout orienté vers les pays du Levant et vers la Grèce[25]. Il s'agit d'une navigation de cabotage, à voile car les difficultés de passage de l'embouchure du fleuve ont conduit les vapeurs à délaisser Damiette au profit d'Alexandrie. Damiette est pourtant un important centre industriel, on y compte pas moins de 620 métiers à tisser au tournant du siècle, des centres de production potière, des moulins à vapeur, des teintureries et de nombreuses activités liées à la pêche. On y trouve aussi un tribunal et un hôpital et de nombreuses écoles dont une tenue par la communauté protestante américaine[26]. Ces installations ne semblent cependant pas avoir été suffisantes pour créer les conditions nécessaires à l'installation massive de populations minoritaires. Malgré ses 31 200 habitants, Damiette est très égyptienne, très musulmane et les femmes sachant lire et écrire y sont rares.

La tendance des israélites à résider dans les agglomérations est aussi sensible au plus bas de l'échelle. Les unités administratives dont la population agglomérée est inférieure à 500 habitants n'en comptent pas un seul. En outre, les juifs ne résident pas seulement dans les grands centres de population, ils ont aussi une préférence pour les chefs-lieux administratifs. Sur les 140 lieux de résidence des juifs en dehors du Caire, d'Alexandrie et des villes du Canal, pratiquement un tiers (44) sont des chefs-lieux de district. Ils regroupent la plus grande part de la population juive. Cette tendance est plus forte au sud du Caire que dans le Delta, comme si dans un milieu d'abord caractérisé par l'absence d'israélites, les instances de l'Etat et ses services administratifs avaient été déterminantes de leur installation.

Les catholiques[27], dont l'effectif est double de celui des israélites, suivent le même mode de répartition. De manière générale, on note une forte correspondance dans la

24. Voir J.-L. Arnaud, 1998a, p. 211.

25. Damiette n'est cependant pas localisée directement au bord de la mer, elle est située à une trentaine de kilomètres en amont de l'embouchure de la branche orientale du Nil. *Géographie économique et administrative*…, p. 244-247.

26. *Ibid*.

27. Cette désignation correspond à plusieurs communautés : les catholique latins, les grecs catholiques, et les arméniens catholiques, mais elle ne comprend par les coptes catholiques.

présence des membres de ces deux communautés. Au-delà de leur confession, ces populations se retrouvent aussi sur la base de nationalités communes et des langues qu'ils utilisent de manière préférentielle : le français et l'italien. C'est au Caire et à Alexandrie, où ces communautés entretiennent des relations économiques depuis longtemps, que cette correspondance est la plus remarquable. Au contraire, les israélites sont peu nombreux dans les villes du canal du Suez – Port-Saïd, Ismaïlia et Suez – qui sont alors de fondation récente, malgré la forte proportion de catholiques qui y résident.

Les orthodoxes, une population relativement dispersée et les protestants

Les orthodoxes sont 53 400 ; derrière cette désignation, le recensement enregistre plusieurs communautés. Les grecs orthodoxes en constituent la composante principale mais on y trouve aussi des arméniens (dont la plus grande part est orthodoxe) et les grecs orthodoxes syriens[28]. Ce groupe est beaucoup plus dispersé que le précédent puisque l'on trouve 7 500 orthodoxes répartis dans plus de 660 unités. Autrement dit, il est quatre fois plus probable de trouver un orthodoxe qu'un israélite dans un village. Leurs régions de prédilection sont situées dans le Delta plus que dans la vallée du Nil[29] et en particulier dans les provinces centrales et orientales de la Basse Egypte[30]. Au contraire des israélites, la dispersion de la communauté ne semble pas buter sur un seuil minimal ; les villages qui ne compte qu'un ou deux orthodoxes sont nombreux.

Les protestants constituent la plus faible minorité religieuse, ce sont pour la plupart des Anglais (9 100 sur 13 000)[31]. De manière générale, ils suivent le mode de répartition des étrangers. Ils sont moins dispersés que les orthodoxes mais plus que les israélites et que les catholiques. En outre, il est remarquable qu'ils résident plutôt dans des unités de plusieurs milliers d'habitants et dans les chefs-lieux. Il est rare de trouver des protestants dans les villages de moins de 2 500 habitants.

Cet examen, confession par confession, montre que la présence de certaines minorités religieuses dans une unité témoigne plus que d'autres d'un milieu urbain. Cependant, malgré leur dispersion, des orthodoxes sont présents dans moins d'un village sur six seulement. Comme les pratiquants des autres religions minoritaires, ils résident tout d'abord dans les villes.

On vient d'examiner les qualités intrinsèques des minorités qui constituent les vecteurs de l'urbanité. Mais, si la présence de ces populations semble nécessaire pour pouvoir parler de ville, elle n'est pas pour autant suffisante. Une agglomération égyptienne qui serait composée exclusivement de Français, tous catholiques et lettrés et dont toutes les femmes seraient actives, ne serait sans doute pas susceptible d'être qualifiée de ville. De la même manière que M. Roncayolo refuse le nom de ville à une cité ouvrière greffée sur un établissement industriel, l'homogénéité d'un tel groupe correspondrait mal à la diversité requise pour définir le fait urbain[32]. Ainsi, au-delà de la qualité et des compétences de

28. *Recensement général*, 1898, vol. 1, p. XIX.

29. Seulement 1920 orthodoxes résident au sud du Caire

30. Les provinces de Charkieh, Daqahlieh et Gharbieh regroupent 6 687 orthodoxes.

31. Cette catégorie comprend les arméniens protestants mais pas les coptes protestants.

32. M. Roncayolo, 1990, p. 53.

chaque groupe de la population, leur coexistence dans les mêmes agglomérations constitue aussi un indicateur.

Du village à la ville

Sur les 9 734 000 habitants du pays, ceux de la première catégorie, les urbains du Caire et d'Alexandrie sont 890 000. La catégorie opposée, les ruraux indiscutables, ou, pour le moins, ceux pour lesquels le recensement ne saisit pas la moindre trace d'urbanité, est plus importante. On compte 1 146 000 ruraux regroupés dans un peu plus du quart des unités (tableau 4, catégorie 1). Ainsi, deux millions d'habitants résident-ils dans des contextes extrêmes. Les autres, quatre-vingt pour cent de la population, sont au contraire entre ces deux situations. C'est dans cet entre-deux qu'il convient de chercher les manifestations de l'urbain et de tenter de les définir. Pour y parvenir, on n'analysera pas seulement la présence et/ou l'absence des minoritaires, on sera aussi attentif à leur dispersion et à leur coexistence.

Tableau 4. Classement des unités en fonction de la présence de minoritaires

Catégorie	Nombre d'unités	Population moyenne de chaque unité	Population totale	
			Effectif	Proportion
1. Pas un seul minoritaire	989	1 158	1 145 560	12 %
2. Femmes actives et illettrées seulement	1457	2 061	3 002 366	31 %
3. Femmes actives et 1 ou 2 minoritaires	487	2 540	1 236 939	13 %
4. Femme actives et 3 à 10 minoritaires	409	3 197	1 307 429	13 %
5. Femmes actives et 11 à 50 minoritaires	246	4 564	1 122 655	12 %
6. Femme actives et 51 à 250 minoritaires	62	7 810	484 246	5 %
7. Femmes actives et plus de 250 minoritaires	23	23 712	545 382	6 %
8. Le Caire et Alexandrie	2	444 914	889 828	9 %

Frémissements

Tout près des ruraux indiscutables, on ne saisit au plus bas de l'échelle que des frémissements, mais c'est peut-être à ce niveau que l'analyse est la plus féconde, elle montre comment dans un milieu très homogène quelques individus seulement, dont les compétences sont différentes des celles des autres, peuvent constituer un début de diversité. Ce classement montre que les premiers signes « d'urbanité » sont caractérisés non pas par la présence d'étrangers ou bien de non musulmans et de non coptes, mais par celle de femmes considérées comme actives, c'est à dire des femmes dont l'activité est précisée par

la nomenclature. On a examiné le caractère très urbain de cette liste mais elle compte aussi des ouvrières en vannerie et des meunières qui ne sont pas des métiers particulièrement urbains et restent très liés à l'exploitation de la terre. Dans pas moins de 1 460 villages qui regroupent un peu plus de trois millions d'habitants (tableau 4, catégorie 2) les seules différences au sein de la population sont exprimées par des femmes actives. Les femmes considérées comme titulaires d'un métier sont très dispersées. Le recensement ne permet pas de saisir leur profession mais, dans les villages où elles apparaissent comme seul signe de diversité, l'éventail de leurs activités possibles est assez limité puisque ces femmes ne savent ni lire ni écrire et que, au sein des catégories administratives, la plupart des professions enregistrées nécessitent cette compétence. Elles peuvent tenir un commerce – on en compte 2 700 hors des grandes villes – elles sont peut-être couturières ou encore ouvrières ; en tout état de cause, la diversité dont leur présence semble témoigner est sans doute très faible. De manière générale, chaque unité regroupe peu de femmes actives, à peu près un tiers en comptent seulement une, tandis que les sept cents suivantes en ont moins de dix chacune[33]. Ce classement permet aussi d'isoler quelques hauts lieux d'activité féminine, dans la province du Fayoum en particulier. Le village El Agamiyin, par exemple, regroupe plus de 2 050 femmes actives et illettrées pour 7 455 habitants agglomérés[34].

L'ouverture dont ces femmes témoignent est d'autant plus importante que les agglomérations de cette catégorie ne sont pas toutes des villages ; leur population peut être dérisoire mais elle peut aussi atteindre plus de 10 000 habitants[35]. Ce cas exceptionnel est situé en Haute Egypte et ce n'est pas un hasard, plus au nord, la population agglomérée maximale dans cette catégorie est d'environ 7 500 habitants. Cette différence entre le nord et le sud du pays correspond à la taille moyenne des agglomérations dont les seules minoritaires sont des femmes actives. Alors qu'elle atteint pratiquement 3 000 habitants en Haute Egypte, elle est d'environ 2 000 en Moyenne Egypte et de 1700 seulement dans le Delta[36]. Cette différence se retrouve dans toutes les catégories. De manière générale, à un seuil d'homogénéité donné de la population, les villes de Haute Egypte sont toujours plus peuplées que celles de Moyenne Egypte qui sont elles-mêmes plus importantes que celles du Delta. Autrement dit, on trouve de très grandes villes, très homogènes dans le sud du pays tandis que dans nord, le volume de la population de chaque unité correspond mieux à la diversité de sa composition.

Les deux catégories de village dont la population est la plus homogène (pas un seul étranger, tous musulmans ou coptes, pas une seule femme lettrée) regroupent pratiquement la moitié des habitants de l'Egypte. Cette part de la population est concentrée dans les deux tiers des villages, l'autre moitié – qui comporte les étrangers, les femmes lettrées ou encore les adeptes des religions ni musulmane ni copte – est regroupée dans le tiers restant, soit 1230 unités. Cette répartition se croise avec une correspondance générale entre la taille des unités de peuplement et la présence de minoritaires. Plus on trouve de minoritaires, plus il

33. Sur un total de 1457 unités, 496 comptent une seule femme active chacune et 1225 en regroupent moins de 10.

34. Il semble que ces femmes travaillent dans des fabriques de vannerie et de sparterie dont la province, avec plus de 2 100 ouvrières dans ce domaine, est une grande productrice.

35. Il s'agit de Dalga, province d'Assiout, qui regroupe 10 449 habitants dont 19 femmes actives, toutes illettrées.

36. Exactement 2 930, 1960 et 1710 habitants en moyenne.

est probable que l'unité compte un grand nombre d'habitants. Ainsi, la taille moyenne de celles qui ont deux minoritaires est de 2 540 habitants, celles qui en ont entre trois et dix est de 3200 ; ces moyennes générales dissimulent cependant de nombreuses exceptions.

Premiers signes

Un cran au-dessus, les unités qui, outre des femmes actives, comportent aussi un ou deux minoritaires des autres catégories, sont moins nombreuses[37]. On en compte 490 qui regroupent 1 237 000 habitants (tableau 4, catégorie 3). Ces unités sont en moyenne un peu plus peuplées que les précédentes[38]. Parmi les deux minoritaires on trouve souvent une femme sachant lire et écrire. C'est peut-être une liseuse de coran dont l'effectif, même dans les provinces les moins urbanisées, n'est jamais négligeable. Ces femmes, dont la présence est requise pour les cérémonies de deuil en particulier, sont sans doute celles qui connaissent la plus grande dispersion géographique, dans les villages du Delta en particulier. Lorsque un des minoritaires a une origine religieuse, c'est plutôt un orthodoxe, quand il a une origine nationale, c'est plutôt un Grec, parfois un Italien ou un Français, jamais un Russe, un Allemand ou un Austro-hongrois. Les orthodoxes et les Grecs, deux groupes qui se recoupent fortement – plus de moitié des orthodoxes sont de nationalité grecque –, sont assez dispersés, ils constituent en quelque sorte, après les femmes considérées comme actives, un second signe d'urbanité. A ce niveau encore, le volume de la population agglomérée ne joue pas de rôle déterminant, les unités de cette catégorie peuvent compter jusqu'à dix mille personnes regroupés autour d'un même centre mais elles peuvent aussi être constituées de hameaux de quelques centaines d'habitants chacun.

Un début de diversité

Plus haut dans la hiérarchie, la composition de la population se diversifie. Dans les unités qui comptent entre trois et dix habitants minoritaires en plus de femmes actives, de nouvelles catégories apparaissent (tableau 4, catégorie 4). Outre les Grecs et les orthodoxes qui en constituent toujours la plus grande part, on trouve aussi dans ces unités de petits groupes d'Italiens et de Français, parfois d'Anglais, des catholiques et des protestants et aussi des femmes sachant lire et écrire. Les ressortissants des autres nationalités et les israélites restent rares dans les unités de cette catégorie.

Dans les unités qui regroupent entre onze et cinquante minoritaires (tableau 4, catégorie 5), les israélites ne sont pas, non plus, très nombreux. Par contre, les Grecs et les orthodoxes ne détiennent plus le quasi-monopole de la minorité ; les Italiens, les Français et les Anglais, les catholiques et les protestants occupent largement la catégorie. Chaque unité comporte souvent une petite communauté italienne ou française, les deux sont parfois

37. Par minoritaire, j'entends : les ressortissants des nationalités grecque, française, italienne, anglaise, etc., les chrétiens non coptes — orthodoxes, catholiques ou protestants —, les israélites et aussi les femmes lettrées. Suivant ce principe et compte tenu du mode d'organisation des données, certains habitants sont comptabilisés plusieurs fois. Par exemple, un ressortissant français de confession catholique est compté deux fois ; une femme italienne, israélite et lettrée, l'est trois.

38. La population agglomérée moyenne des unités de cette catégorie est : 2142 en Basse Egypte, 2 460 en Moyenne Egypte et 4 170 en Haute Egypte.

liées, ou encore anglaise. On trouve aussi de plus en plus de femmes lettrées. Mais, que ce soit entre trois et dix ou entre onze et cinquante minoritaires, ces deux groupes sont semblables à l'égard du volume de la population minimale des unités. Dans les deux cas, les villages peuvent compter un nombre dérisoire d'habitants. Par exemple, une vingtaine d'unités qui regroupent entre onze et cinquante minoritaires ont moins de cinq cents habitants agglomérés chacune. Dans le Delta, ces unités sont le plus souvent localisées sur ses franges, là où l'exploitation de nouvelles terres est l'objet d'une forte industrialisation.

Une véritable diversité

La catégorie des unités qui regroupe chacune entre cinquante et 250 minoritaires (tableau 4, catégorie 6) présente une particularité par rapport aux précédentes : on n'y trouve pas de tous petits villages. Le seuil reste cependant très bas, il est légèrement inférieur à 1 000 habitants en Haute Egypte et il atteint à peine le double dans le Delta ; pour sa part, la population maximale de ces unités varie entre 17 000 et 24 000 habitants entre le nord et le sud du pays. La population globale de cette catégorie est très inférieure à celle qui précède. Ses soixante unités regroupent seulement 485 000 habitants[39]. Cette faible part de la population jouit en outre d'un privilège : celui de résider le plus souvent dans un centre administratif ; plus de la moitié des unités sont des chefs-lieux de district ou de province. Les populations dont la présence est exceptionnelle dans les catégories de rang inférieur apparaissent dans ces villes suivant une proportion qui cesse d'être négligeable. Il est fréquent d'y trouver quelques familles israélites, on y trouve aussi parfois des Allemands, des Austro-hongrois ou encore des Russes.

Cependant, même si les unités qui regroupent entre 50 et 250 minoritaires présentent une assez forte diversité, il est rare qu'elles soient toutes représentées simultanément. Tout d'abord, ces unités comportent pratiquement toutes des femmes actives, des femmes lettrées, des Grecs et des orthodoxes. Une vingtaine d'unités présentent une plus forte diversité, on y trouve toujours des Anglais, des catholiques et des protestants, le plus souvent des Français et des Italiens (ensemble), et aussi des israélites. Seuls les ressortissants allemands, russes et Austro-hongrois (dont les effectifs totaux sont très faibles) ne sont pas toujours représentés. Ce tableau connaît quelques exceptions, par exemple, El Minia, village du Fayoum qui compte 6 340 habitants agglomérés, regroupe une soixantaine de français qui sont soit coptes soit musulmans et une forte proportion d'hommes lettrés[40].

Pour plusieurs agglomérations de cette catégorie on dispose du détail des activités (dans les chefs-lieux administratifs), il montre qu'elles ne sont pas seulement marquées par des minorités nationales ou religieuses mais aussi par la présence d'activités des secteurs secondaires et surtout tertiaires. Par exemple, Minia el Kamh, chef-lieu de district en Charkieh, qui regroupe moins de 5 000 habitants, compte un avocat, un pharmacien, deux hôteliers, autant de médecins et trois ingénieurs ; à Sohag, dans la province de Guerga en Haute Egypte, dont la population est trois fois plus importante, toutes ces professions sont

39. Exactement 485 139 habitants dans 62 unités.

40. Ce village, du district de Etsa, ne présente pas d'autre particularité que celle d'être situé au carrefour d'une voie ferrée avec le canal qui alimente le lac Fayoum. *Atlas…*, 1912, f° 103.

représentées, on trouve aussi deux imprimeurs mais pas de libraire. Par la diversité de leur population et par les activités qui y sont pratiquées, les unités de plus d'une cinquantaine de minoritaires semblent constituer un groupe assez différent des précédents. En deçà de ce seuil, même si de très nombreux villages sont marqués par quelques signes de diversité, on trouve rarement plus de deux ou trois catégories de minoritaires en même temps. Or, si la présence de quelques femmes actives et d'un épicier ou d'un mécanicien grec constituent sans doute des indices d'urbanité, ils ne sont pas à même de produire une diversité suffisante pour autoriser à parler de ville. Au contraire, au-delà d'une cinquantaine de minoritaires, la multiplication des communautés – nationales et religieuses – et celle des activités professionnelles constituent assez de différences pour donner lieu à un véritable noyau urbain. Ce seuil peut sembler assez faible mais le recensement ne saisit que la partie émergée d'un iceberg. Un avocat et un médecin peuvent avoir des aides dont les professions de sont pas toujours comptabilisés par le recensement, leur niveau de revenu leur permet de disposer de lieux de résidence remarquables et de consommer plus massivement que les autres des produits d'origine plus variée. L'épicier du village ne commercialise sans doute pas tout à fait les mêmes produits que son confrère de la petite ville dont une partie des clients est plus exigeante ; le recensement les enregistre cependant de la même manière. La répartition géographique de ces petites villes suit celle des plus grandes. On en trouve les deux tiers (40) dans le Delta et seulement 22 le long des six cents kilomètres de la vallée ; la ville la plus méridionale de cette catégorie, Assouan, compte 223 minoritaires pour 13 100 habitants.

Les unités qui regroupent plus de 250 minoritaires ne sont pas très nombreuses (tableau 4, catégorie 7) ; leur population moyenne est d'environ 24 000 habitants et on trouve aussi dans cette catégorie de nombreux chefs-lieux de district. Kemana fait figure d'exception, ce village de 1 640 habitants agglomérés compte plus de 300 minoritaires[41]. Le taux de diversité de ces unités est élevé mais il atteint le maximum dans deux villes seulement : à Port-Saïd qui compte 42 000 habitants et à Louxor malgré un effectif moyen[42]. Les minoritaires qui « manquent » dans les autres catégories sont parfois des Austro-hongrois mais surtout des Russes et des Allemands ; ces deux nationalités sont absentes dans les deux tiers des unités de cette catégorie. Ainsi, par exemple, Tantah ne compte pas un seul allemand malgré ses 57 000 habitants. Un classement qui exprime la diversité de manière indépendante des effectifs, montre qu'en dehors du Caire et d'Alexandrie, de Louxor et de Port-Saïd, pas une seule ville ne présente un taux maximal et on en compte une dizaine seulement dont le taux est supérieur à douze[43]. Elles regroupent

41. Dans ce village (province de Kena, district de Nag Hamadi), les 128 étrangers sont principalement Italiens (39), Anglais (32), Français (28) et Grecs (17), les 130 non coptes ni musulmans sont surtout catholiques (103), orthodoxes (27), on trouve aussi 7 protestants et 4 juifs. La présence d'une importante sucrerie dans cette unité n'est peut-être pas indépendante de cette concentration. *Atlas…,* 1912, f°143-144.

42. Louxor compte 7 018 habitants agglomérés seulement mais c'est déjà un haut lieu de tourisme international comme en témoigne les longues descriptions qui sont consacrées aux monuments de ses environs dans les guides de voyage. Louxor compte alors plusieurs grands hôtels. *Egypte, manuel du voyageur…,* 1898.

43. La diversité est estimée sur la base d'un coefficient dont la valeur est comprise entre 0 et 15. Il rend compte de la présence (+ 1 à chaque fois) des minorités suivantes : nationalité grecque, nationalité italienne, nationalité française, nationalité anglaise, nationalité allemande, nationalité russe, nationalité austro-hongroise, autres

des effectifs très variables, à partir de 5 700 habitants avec Hélouan (banlieue huppée du Caire).

Au plus haut de l'échelle

Au Caire et à Alexandrie, 890 000 personnes vivent dans un contexte urbain (tableau 4, catégorie 8). Mais l'ensemble de cette population n'est pas pour autant minoritaire ni occupée dans le secteur tertiaire supérieur. Au contraire, là où ils sont le plus représentés, à Alexandrie, la proportion des étrangers n'excède pas quatorze pour cent de l'ensemble des habitants de la ville et elle est de moitié inférieure au Caire. Ainsi, dans ces deux villes, comme dans les autres, la plus grande part de la population est musulmane ou copte, égyptienne et illettrée. La différence la plus massive est dans l'activité de la population, les agriculteurs sont peu nombreux. Leur présence n'est pas pour autant négligeable et, on pourrait être tenté d'y voir un signe de ruralité au sein de ces agglomérations mais cette interprétation ne va pas de soi. Au Caire, on compte un peu moins de 6 000 agriculteurs, cette population est partagée en deux groupes bien distincts. Tout d'abord, dans la mesure où les limites administratives de l'unité ne correspondent pas à celle de la zone effectivement urbanisée, au nord de la ville, les arrondissements de Choubra et Waïly et au sud, celui de Masr el Kadima, comprennent des zones rurales exploitées par des agriculteurs sans doute pas très différents de ceux qui travaillent les autres terres du pays. Dans ces trois arrondissements, ils ne sont pas moins de 4 300. Les autres – 1 700 – résident dans les quartiers centraux, denses, où les terrains libres de construction et susceptibles d'être cultivés sont plutôt rares[44]. De toute évidence, tous ces agriculteurs n'exercent pas leur activité à proximité de leur lieu de résidence. Quelques autres métiers pratiqués par les habitants des quartiers du centre semblent aussi témoigner d'une forme de ruralité. Par exemple, on trouve une quarantaine de chameliers et autant de bergers à proximité du palais du gouvernement dans le quartier Abdine[45]. Cette présence, est sans doute le signe de population d'origine rurale – on peut estimer à plus de 180 000 personnes le nombre des migrants survivants en 1907 et arrivés au Caire avant le recensement de 1897[46] – mais, par ailleurs, elle renforce les différences internes constitutives du milieu urbain. Ce n'est pas seulement parce que le quartier Abdine compte de nombreux étrangers, chrétiens et en majorité lettrés que c'est un lieu fortement urbain, c'est aussi parce qu'ils côtoient des chameliers et des bergers, égyptiens, musulmans et certainement illettrés.

Ainsi, au contraire des villages où les premiers signes de l'urbain sont attestés par les qualités intrinsèques d'une très faible part de la population, dans les grandes villes, ce ne sont pas ces qualités qui sont déterminantes mais plutôt la diversité et la manière dont

---

nationalités, confession orthodoxe, confession catholique, confession protestante, confession israélite, autres confessions, femmes sachant lire et écrire, femmes actives.

44. Un plan détaillé, contemporain du recensement, montre bien la faible étendue des terrains libres à l'intérieur de l'agglomération. *Plan général de la ville du Caire et des environs*, Le Caire, Ministère des Travaux publics, 1896.

45. L'arrondissement Abdine compte 39 chameliers et 44 bergers.

46. J.-L. Arnaud, 1998b, p. 20.

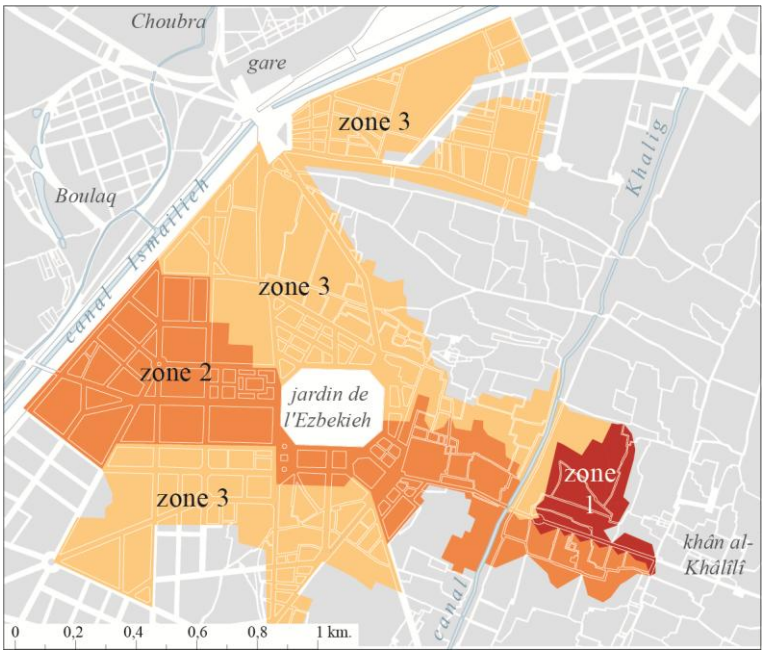

Figure 2. Centre du Caire, 1897. De fortes différences coexistent dans d'étroites proximités autour d'un axe est-ouest, entre le centre ancien de la vieille ville (Khân al-Khalîlî) et le canal Ismailieh. Chaque zone correspond à la plus forte concentration dans la ville de certaines catégories de population. Dans la zone 1, on compte 86 % d'israélites et pas un seul copte. La zone 2 est caractérisée par 47 % d'étrangers, 21 % d'Israélites et quelques coptes seulement tandis que la zone 3 regroupe un peu moins d'étrangers – 30 % –, une forte proportion de coptes – 22 % – et seulement 3 % d'israélites. Source : *Recensement général*, 1897. Cartographie de l'auteur.

elle est organisée dans l'espace. Au Caire, des catégories très différentes coexistent suivant de fortes densités dans d'étroites proximités. Il est remarquable que ce phénomène est d'autant plus fort que les quartiers sont plus proches de l'axe est-ouest qui relie le centre ancien (khan al-Khalili) au port de Boulac en passant par les quartiers Ezbekieh et Ismailieh fondés au début des années 1870 (fig. 2)[47].

Les plus grandes villes regroupent les plus fortes proportions de populations minoritaires. Cependant, Alexandrie qui compte beaucoup moins d'habitants que Le Caire est la première ville pour les étrangers et les religions ni musulmanes ni coptes. A une autre échelle puisqu'elle regroupe à peine plus de vingt mille habitants, Port-Saïd, dont les activités portuaires sont, comme pour Alexandrie, déterminantes de son économie, présente la même caractéristique. Ces deux villes sont mieux classées par les effectifs de leurs populations « minoritaires » que par celui de leur population totale. Au contraire, deux villes de Haute Egypte, situées loin des ports et des réseaux d'échanges à longue distance, Assiout et Fayoum, qui comptent pourtant 42 000 et 33 000 habitants, regroupent relativement peu de population « minoritaire ». Cette distorsion entre le nord et le sud, entre les villes côtières et celles de l'intérieur lointain, semble constituer une sorte d'écho à la répartition géographique des grandes villes entre le Delta où elles sont nombreuses et la Vallée qui en compte cinq seulement.

47. J.-L. Arnaud, 1998a.

Le rôle des voies de communication

On a remarqué avec plusieurs exemples que la position des unités par rapport aux principales voies de communication (fleuve, canaux et chemins de fer), n'est pas indifférente. Au contraire, elle peut expliquer les décalages à la règle générale de correspondance entre la présence de minoritaires et le volume de la population agglomérée des unités. Dans le cas de Naficha par exemple, la localisation de l'agglomération est bien plus déterminante que sa taille en ce qui concerne la diversité de sa population. Cette ville est située entre Le Caire et le canal de Suez, le long d'un important itinéraire de transit. Dans cette partie du pays, les ports – en Méditerranée et le long du canal de Suez – et Le Caire, lieu incontournable de départ vers le sud, font du Delta une zone de passage par excellence. A la fin du XIXe siècle, le réseau de chemin de fer qui le dessert relie l'ensemble des centres urbains. S'il constitue alors le principal moyen de transports de marchandises, la navigation à longue distance sur le Nil est loin d'être tombée en désuétude[48]. Ce n'est sans doute pas sans rapport avec cette situation qu'une trentaine d'années plus tard, suivant J. Lozach, les villages du Delta dotés des attributs des petites villes – où les bateliers et les commerçants sont parfois aussi nombreux que les agriculteurs – sont plutôt localisés le long du Nil et des canaux les plus importants[49]. Pour sa part, Zagazig qui compte plus de 35 000 habitants en 1897 et une forte proportion de minoritaires doit sa création à une halte sur la ligne de chemin de fer entre Le Caire et Suez ; elle est alors considérée comme « une des plus importantes villes de l'Egypte par son commerce et son industrie » [50].

Au contraire, c'est au sud du Caire que l'on trouve les plus grandes agglomérations dépourvues de minoritaires, dans cette région, les voies de circulation sont toutes parallèles et à la fin du XIXe siècle, elles ne comportent pas un seul carrefour d'ampleur internationale. Cette particularité de la vallée du Nil n'est sans doute pas sans relation avec le fait que pas moins de vingt agglomérations de plus de 5000 habitants y soit parfaitement homogènes. Ainsi, au-delà des caractéristiques de sa population et de sa diversité, la ville égyptienne de la fin du XIXe siècle semble aussi être un carrefour, un point de rupture de charge et pas seulement un lieu de passage.

Bibliographie

Atlas of Egypt Compiled at the Offices of the Survey Department, Le Caire, Ministry of Finance, 1912, 2 vol.

Arnaud, J.-L., 1989, *Cartographie de l'Egypte*, Le Caire, CEDEJ-OUCC.

—, 1998a, « Topographie sociale et limites. Le Caire à la fin du XIXe siècle », *Annales de géographie de Lyon, Géocarrefour*, 73 3/1998, p. 203-215.

—, 1998b, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne 1867-1907*, Arles, Actes Sud.

48. *Géographie économique*…, 1902.

49. J. Lozach, G. Hug, 1930, p. 22-23.

50. *Géographie économique*…, 1902, p. 226.

Berchet, J.-C., 1985, *Le voyage en Orient. Anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIXe siècle*, Paris, Robert Laffont.

Egypte, manuel du voyageur par Karl Baedeker, Leipzig, Karl Baedeker, 1898.

Escalier, R. 1986, « Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation au Maghreb. Essai de bilan statistique et cartographique », in *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*, Tours, Urbama, p. 3-36.

Fargues, P. 1986, « Villes petites et moyennes au Machreq : une catégorie insaisissable », in *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*, Tours, Urbama, p. 33-46.

Géographie économique et administrative de l'Egypte. Basse-Egypte I, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1902.

Lepetit, B., Royer, J.-F., 1980, « Croissance et taille des villes : contribution à l'étude de l'urbanisation de la France au début du XIXe siècle », *AESC*, 1980-5, p. 987, 1010.

Lozach, J., Hug, G., 1930, *L'habitat rural en Egypte*, Le Caire, Société royale de géographie d'Egypte.

Recensement général de l'Egypte, 1er juin 1897 – 1er moharrem 1315, Le Caire, Imprimerie nationale, 1898, 2 vol.

Roncayolo, M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard.